

lettre de toutes les bontés que vous m'avez témoignées avant mon départ de la France et de la protection que vous avez bien voulu me promettre. J'ai aussi bien des grâces à vous rendre d'avoir donné pour commander le vaisseau de cette année un capitaine si plein de mérite. Nous avons tous été charmés de sa vertu, de son zèle et de sa vigilance pour le service du Roy et du bon ordre qu'il tenait dans un navire trop rempli de monde et d'effets. Je ne parle pas des attentions particulières qu'il a eues pour M. Hocquart et pour moi. Il a été au-devant de tout de ce qui pouvait nous faire plaisir ; mais ce que nous avons le plus admiré c'est le courage et la présence d'esprit qu'il a montré dans notre naufrage qui par bien des raisons devait l'affliger, il est vrai qu'il y trouvait la consolation de n'avoir rien à se reprocher. Il avait voulu lever l'ancre pour chercher un meilleur mouillage dans le temps qu'il faisait grand jour, que la marée montait et que le vent était bon, le pilote ne le jugea pas à propos et ne voulut partir que longtemps après lorsque les ordres étaient donnés de filer du cable pour y passer la nuit. J'étais présent lorsqu'il en fit la proposition à M. de Vaudreuil qui lui fit quelque difficulté à cause de la nuit. Le pilote dit qu'il ne pouvait rester là, à quoi il répondit que c'était ses affaires et qu'il l'en chargeait. J'ai cru, Monsieur, devoir vous mander ce que j'en avais vu.

“ J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

P. H., évêque de Samos,

Coadjuteur de Québec.

A Québec, le 12 octobre 1729.”

Une expédition française à Terre-Neuve en 1762. (XIII, IX, 1229.) En 1762, le duc de Choiseul, ministre de la marine, chargea le chevalier de Ternay d'une expédition à Terre-Neuve.

Parti de Brest, le 8 mai 1762, avec deux vaisseaux, le